Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 8

Artikel: Débuts pédagogiques [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039388

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVIIIe ANNÉE. N° 8. 15 AVRIL 1909.

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.**
Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg,** *Directeur de l'Ecole normale,* **Hauterive-Posieux.**
Pour les annonces, écrire à *M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg,* et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

SOMMAIRE : *Débuts pédagogiques (suite). — Bilan géographique de l'année 1908 (suite). — Comment peuvent s'enseigner les règles d'accord des participes. — Programme scolaire du IVme arrondissement. — Glanures pédagogiques. — Examens pédagogiques des recrues (suite et fin). — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Avis.*

DÉBUTS PÉDAGOGIQUES

I. A MARSILLENS

(Suite.)

19. Changement du Pasteur de la paroisse.

M. Veyron était un prêtre très instruit, mais trop turbulent. Il faisait souvent du zèle inconsidéré. Caractère remuant et autoritaire, il était de ceux qui mettent sens dessus dessous le troupeau qui leur est confié; enfin, comme d'autres de ses confrères, il avait le tort d'accueillir trop facilement les commères et les fausses dévotes de l'endroit; la cure deve-

nait ainsi une officine de chantages et de bavardages. Tout cela aigrissait les paroissiens n'ayant pas voix au chapitre. Ajoutez à ces faiblesses celle plus fâcheuse de traiter les autorités communales comme quantité négligeable, et de tenir les paysans pour de bons moutons qui n'ont qu'un droit : celui de se laisser, sans réplique, mener par le caprice d'un seul. Le Syndic, lui qui voyait clair, supportait malgré lui ce joug difficile à secouer. Aussi, si le Curé avait réussi à faire arriver son frère comme instituteur à Marsillens, c'en eût été fait des autorités locales. Notre perspicace Syndic, pénétrant les visées du Curé, sentait d'instinct arriver cette fatalité. L'on comprendra dès lors pourquoi, non seulement il ne fit aucune opposition à ma nomination, mais qu'il la saisit avec empressement comme le seul moyen de parer au pire régime qui eût dominé dans une commune rurale.

Or, toutes ces déceptions avaient aigri M. Veyron et, comme il lui arrivait parfois de blesser les susceptibilités de ses paroissiens, il profitait de la chaire pour leur lancer impunément des invectives. Un dimanche, par exemple, dans un sermon, parlant de la probité, il ne se gêna pas de les traiter tous de malhonnêtes gens et de voleurs, ajoutant que « si ceux qui transgressaient le septième Commandement étaient obligés de laisser leurs chapeaux à l'église, il n'y en aurait peut-être pas trois qui sortiraient avec leur couvre-chef. » — Je me souviens que cette injurieuse sortie souleva une sourde rumeur à l'église même et que plusieurs jurèrent de ne plus rester aux sermons de leur Curé.

Quelques mois plus tard, vers la fin de l'automne, M. V. prenait, du haut de la chaire, congé de ses ouailles en termes peu aimables.

Le jour de son départ, bien avant l'arrivée de l'aurore, je lui servis sa dernière Messe à Marsillens. Ces déboires entre lui et la commune ne me regardaient pas. M. Veyron avait des qualités personnelles qui me faisaient l'aimer; aussi, ne pus-je, pendant le saint sacrifice, comprimer des larmes de regret. Je dois à M. V. un avertissement que je n'ai jamais perdu de vue dans la suite et qui me préserva de bien des imprudences et peut-être de maints égarements. Connaissant mon impressionnabilité, il me dit un jour : *Gardez-vous de votre cœur; il pourrait vous jouer de mauvais tours.*

Après son départ de Marsillens, M. Veyron mena une vie errante et des plus mouvementées. Il se fit missionnaire et, comme tel, il parcourut le canton de Neuchâtel, la France et l'Espagne. Là-bas, si je ne me trompe, il entra dans l'Ordre des Cordeliers. Après de longues années de cette vie nomade, il revint au pays, abriter sa vieillesse dans le couvent même des Cordeliers de Fribourg, où il termina sa longue carrière dans une touchante et édifiante piété. Singulière coïncidence! Il était entré dans le même Ordre que celui dont il avait détruit l'image à l'école de M.; il mourut dans le même cloître.

Etant en pèlerinage dans ma patrie d'origine, et séjournant à Fribourg il y a quelques années, je profitai de l'occasion pour aller embrasser dans sa cellule mon bon vieux et ancien Curé de Marsillens. Touchant fut notre revoir, après quarante-sept années de séparation. A cette occasion, l'on parla aussi du Père Girard et je pus m'apercevoir que M. Veyron avait de son illustre confrère défunt une opinion tout opposée à celle de jadis. Il appela un Frère lai : *Allez, lui dit-il, allez vite montrer à Monsieur la cellule où mourut le Père Girard.*

M. Veyron était un bon, pieux et digne prêtre; je garderai toujours le souvenir de sa franchise de caractère, de son âme généreuse et hospitalière. Dieu l'aura récompensé de son zèle et lui aura donné le repos qu'il n'a pu trouver sur la terre.

Bientôt j'irai le rejoindre dans la félicité éternelle. R. I. P.

M. Veyron eut, à Marsillens, un digne successeur dans la personne de M. Perly. Type du prêtre humble et dévoué, esprit doux et tolérant, il ne s'imisçait jamais dans les affaires étrangères à son ministère. Il exerçait ses fonctions avec un zèle tout communicatif, portant en même temps un paternel et chaleureux intérêt à l'éducation de la jeunesse, convaincu qu'elle devait marcher de pair avec l'œuvre de la foi, et que l'Ecole et l'Eglise tendent vers le même but : la céleste patrie.

20. Le berger et l'instituteur.

Je ne puis m'empêcher d'intercaler dans les présents récits celui d'une idylle des plus champêtres.

Il y avait, à Marsillens, un berger que la nature avait

doté d'une énorme proéminence dorsale, sur laquelle j'aurais aisément pu m'asseoir. Notre petit bossu était plein de naïveté spirituelle et de jovialité naturelle. Pauvre comme un rat d'église, il ne perdait jamais rien de sa bonne humeur. Son nom correspondait un peu à sa figure de gnome : il s'appelait *Cuennet*. Il restait au service de M. aussi longtemps que la saison permettait de conduire le troupeau brouter dans les champs ou dans la forêt. Après l'expiration de ses fonctions annuelles, il prolongeait jusque vers la fin de l'automne son séjour à Marsillens. Puis il disparaissait de son champ d'activité pour y réapparaître le printemps suivant avec la régularité de l'hirondelle. Ce singulier bonhomme n'avait ni feu ni lieu en dehors de son service temporaire, qui durait depuis la fin d'avril jusqu'à la Bénichon. Et, cependant, il était toujours plus content qu'un roi ; aucun souci ne l'assiégeait, assuré qu'il était d'un refuge et d'un morceau de pain chez de bonnes gens attitrés. Aussi longtemps qu'il était à la tête de son troupeau et qu'il en portait les insignes, il jouissait d'un domicile officiel : une charrette de berger. A part cet avantage et sa pension, qu'il prenait alternativement chez les paysans membres de la société de bergerie, il touchait, à l'expiration de ses fonctions, un salaire rond de 100 fr.

C'est ordinairement à la Bénichon que commençait pour lui la saison morte. Voici comme il l'inaugurait : Pendant les trois jours de la vogue, il s'installait en permanence à l'auberge ou plutôt au lieu de réjouissances de la jeunesse, là où se dressait l'arbre élancé de la bénichon. Riche de 100 fr., il tapait fièrement sur son gousset et s'entourait d'une joyeuse compagnie; il payait à boire à quiconque venait lui rendre hommage, jusqu'à l'épuisement complet de son salaire. Même il engageait deux jeunes gens, dont l'un pour lui bourrer et allumer sa pipe, l'autre pour lui verser à boire et veiller à ce que le vin ne tarît pas. Il chantait, contait des bourdes, faisait des bons mots, bref, c'était un vrai boute-en-train. Dans ses moments d'ébriété, il lui arrivait parfois de faire des largesses les plus originales; c'est à cette marotte qu'il faut attribuer un don de 5 fr. qu'il fit pour les nouvelles cloches de Marsillens, à la condition qu'on sonnât *une couple* à sa mort.

Une fois les saturnales passées et la bourse vide, com-

mençait pour Cuennet une vie nomade pleine de privations et d'abnégation; mais, redevenu sobre et durci comme il l'était par la vie de berger, il se contentait, au besoin, d'une croûte de pain en guise de repas. Il descendait à certains villages des environs de Fribourg, où par droit d'us et coutume, il avait, chez quelques charitables paysans, le couvert et la... litière, hospitalité dont il n'abusait jamais en prolongeant outre mesure ses visites.

Mais avant d'émigrer, il végétait encore quatre ou cinq semaines à Marsillens, pendant lesquelles il établissait — de même par us et coutume — son domaine à l'école, chez le Régent même. Assis au *Cadot* (derrière le fourneau) et fumant son brûle-gueule sans discontinuer, il passait ses journées dans un vrai *dolce farniente*. A l'heure de midi, il allait mendier sa pitance qu'il était toujours sûr de trouver à la fromagerie ou chez quelque bon paysan.

« Et la nuit, me demandera-t-on, où et comment la passait-il ? » — De la manière la plus élémentaire, c'est-à-dire sur mon fourneau. Pendant la veillée, il me racontait des histoires de revenants et de *bonnets-rouges* (lutins), auxquels il croyait plus qu'à son troupeau. Puis, la veillée terminée, chacun de nous cherchait le repos : moi, dans mon bon lit moëlleux; lui... sur le fourneau. Une planche placée en diagonale lui servait de matelas et le garantissait de la chaleur trop intense de la molasse. Chacun recommandait à sa façon son âme à Dieu : lui, étendu sur sa planche; moi, agenouillé auprès de mon lit, unissant ma prière à celle du berger. Enfin, après s'être dit *bonne nuit*, on finissait par s'endormir dans le sein du Seigneur.

Cependant, il advint qu'une nuit, mon compagnon de chambre était souffrant et qu'il gémissait tout bas de crainte de m'éveiller. « Pauvre Cuennet, me disais-je, quoique tous les deux bergers, quelle différence de condition d'existence entre nous deux! Lui, malade, étendu sur la pierre et moi, qui me porte bien, je jouis tout près de lui du bienfait d'un lit douillet; les rôles sont mal répartis. » Et saisi d'un mouvement de compassion : « Cuennet, lui dis-je, vous souffrez! Mettez-vous dans mon lit, et moi, je prendrai votre place. » Et sans trop de façons, il accepta mon offre et, en moins d'une minute, il était blotti dans mon lit, et moi, étendu sur la planche du fourneau. Ah! Dieu seul sait

quelle douce et heureuse nuit nous passâmes tous deux ! Le lendemain matin, Cuennet se leva tout à fait remis.

Le pauvre berger est mort depuis longtemps et, à la nouvelle de son décès, reconnaissantes de son généreux don, les cloches neuves de Marsillens annoncèrent par de graves volées que Cuennet avait passé dans un monde meilleur.

(A suivre.)

Bilan géographique de l'année 1908

(Suite)

AFRIQUE

Maroc. — La fin de l'année 1907 léguait au Maroc un état d'anarchie bien accusée et à la France une guerre contre les tribus soulevées.

Abd el Aziz, sultan à Fez, reconnu par les puissances signataires de l'Acte d'Algésiras, qui donnait mission de police des côtes à la France et à l'Espagne, était un prince faible, indécis, ruiné, taxé dans son pays de complaisance pour les « Roumis » (chrétiens), enfin, combattu par son frère Moulay-Hafid, gouverneur de Marakech, plus fidèle aux lois du Coran et, par là même, appuyé de la sympathie des vrais musulmans.

Après une série d'escarmouches et grâce à des intrigues, Moulay-Hafid était, en janvier dernier, proclamé sultan à l'unanimité dans la capitale. En même temps, Abd el Aziz était déclaré déchu du trône par les ulémas et les autorités de la ville de Fez, « pour avoir laissé violer le territoire par les chrétiens et s'être entendu avec eux pour l'organisation d'une police dans les ports de son empire, chose absolument contraire aux traditions et aux usages marocains. »

Alors Abd el Aziz essaie d'arrêter le mouvement par l'envoi de troupes, qui le trahissent à leur tour et passent à l'ennemi avec armes et bagages. Se voyant abandonné, il se réfugie à Rabat sous la protection des canons français.

Pendant ce temps que fait la diplomatie européenne ? L'Allemagne, la première, traite avec Moulay-Hafid, qui, de Tanger, où il est reçu en triomphateur, adresse aux puissances une nouvelle lettre où il déclare reconnaître le traité d'Algésiras. Mais la France et l'Espagne, soutenues par l'Angleterre, se tiennent longtemps encore sous la réserve.

Un incident survenu à Casablanca faillit, en octobre, susciter une guerre européenne. Des soldats de nationalité allemande au service de la France furent réclamés comme déserteurs par le consul d'Allemagne, mais la France refusa de les livrer. Le monde diplomatique fut en émoi, mais le bon sens reprenant le dessus, les deux puissances finirent par se faire mutuellement des excuses pour les fautes commises par leurs fonctionnaires.

En décembre, les deux sultans sont réconciliés. Moulay-Hafid, resté